



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
LE 3 MARS 2020

	<p>Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil tenue le 3 mars 2020 au bureau municipal, 59 rue Leslie, Campbell's Bay, Québec J0X 1K0 à 19h15.</p> <p>PRÉSENTS: Maire Maurice Beaugard Conseiller Tim Ferrigan Conseillère Suzanne Dubeau Pilon Conseiller Raymond Pilon Conseiller Jean-Pierre Landry Conseillère Stéphanie Hébert Shea</p> <p>La Conseillère Lois Smith a motivé son absence.</p> <p>La Directrice générale, Sarah Bertrand, est également présente.</p> <p><u>OUVERTURE DE LA RÉUNION</u></p> <p>Les personnes nommées ci-dessus formant quorum, le Maire Maurice Beaugard ouvre la séance à 19h00.</p>
050-03-2020	<p><u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u></p> <p>Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'accepter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.</p> <p>Adopté</p>
051-03-2020	<p><u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</u></p> <p>ATTENDU QUE la copie du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 3 mars 2020 a été envoyée aux membres du conseil par courriel;</p> <p>Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'accepter le procès-verbal tel que préparé et distribué.</p> <p>Adopté</p>
	<p><u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u></p> <p>Il est à noter qu'il n'y a pas de visiteurs.</p>
	<p><u>URBANISME</u></p>
052-03-2020	<p><u>AUTORISATION DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR</u></p> <p>Proposé par Suzanne Dubeau Pilon et résolu d'accepter le rapport mensuel et les factures s'y rattachant de l'inspecteur municipal pour le mois de février 2020.</p> <p>Adopté</p>
	<p><u>RAPPORT DU MAIRE</u></p> <p>Il est à noter que le Maire, Maurice Beaugard dépose son rapport mensuel sur divers sujets de la MRC.</p>
	<p><u>FINANCE</u></p>
053-03-2020	<p><u>FACTURES MENSUELLES</u></p>



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
LE 3 MARS 2020

	<p>Proposé par Tim Ferrigan et résolu de payer les factures mensuelles telles qu'elles sont présentées sur la feuille de décaissement du 3 mars 2020 au montant de \$84,896.87.</p> <p>Adopté</p> <p><u>Certificat de disponibilité</u></p> <p>Sarah Bertrand, Directrice générale de la Municipalité de Campbell's Bay, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses approuvées ci-dessus.</p> <p>Donné à Campbell's Bay, ce 3ème jour de mars 2020,</p> <p>Copie originale signée Sarah Bertrand DGST</p>
054-03-2020	<p><u>OMH – BUDGET 2020</u></p> <p>Proposé par Suzanne Dubeau Pilon et résolu d'accepter le budget 2020 pour l'OMH tel que présenté.</p> <p>Adopté</p>
055-03-2020	<p><u>AUTORISATION D'ACHAT-RENOUVELLEMENT DE L'ADMQ, FQM ET DU FCM</u></p> <p>Proposé par Tim Ferrigan et résolu d'autoriser le renouvellement des adhésions annuelles pour l'ADMQ, la FQM et la FCM. La dépense est allouée à partir du poste budgétaire : Frais d'association.</p> <p>Adopté</p>
056-03-2020	<p><u>DÉPÔT DES CONTRATS 2019</u></p> <p>Proposé par Stéphanie Hébert Shea et résolu d'accepter le rapport sur les contrats municipaux de 2019 déposé par le Maire et conformément à l'article 961.4 (2) du Code municipal du Québec.</p> <p>Adopté</p>
057-03-2020	<p><u>FOND – AGRI SPIRIT</u></p> <p>Proposé par Tim Ferrigan et résolu de présenter une demande de subvention au Fonds Agri Spirit pour l'achat d'un nouveau véhicule de premiers répondants. Il est également résolu de recourir aux services de Mlle Chazelas pour préparer la demande.</p> <p>Adopté</p>



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
LE 3 MARS 2020

058-03-2020	<p><u>TRANSFERT DE TITRE DE PROPRIÉTÉ – LOTS 3 545 104 ET 3 545 147</u></p> <p>Attendu que la municipalité de Campbell's Bay est adjudicataire des lots 3 545 104 et 3 545 147 suite à la vente pour défaut de paiement de taxes de la MRC Pontiac tenue le 10 mai 2018 ;</p> <p>Attendu que la propriété n'a pas fait l'objet d'un retrait par le propriétaire dans l'année suivant la vente ;</p> <p>Attendu qu'en vertu de l'article 1044 du Code municipal du Québec, la municipalité a obtenu de la MRC Pontiac un acte de vente définitive ;</p> <p>Attendu que le transfert de titre de propriété doit être complété ;</p> <p>PAR CONSÉQUENT, Proposé par Jean-Pierre Landry et résolue d'autoriser le transfert du titre de propriété des lots 3 545 104 et 3 545 147 au nom de la Municipalité de Campbell's Bay par Me Jean-Pierre Pigeon. Il est également résolu d'autoriser la Directrice générale, Sarah Bertrand et le Maire, Maurice Beauregard, à signer tous les documents relatifs au transfert desdits lots.</p> <p>Adopté</p>
	<p><u>EAU ET ÉGOUTS - SITE DE TRANSFERT</u></p>
059-03-2020	<p><u>AUTORISATION D'ACHAT – PH MÈTRE</u></p> <p>Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'acheter un pH mètre au coût 1 200.\$ plus taxes. Le montant est alloué à partir du poste budgétaire : Entretien des adoucisseurs d'eau.</p> <p>Adopté</p>
060-03-2020	<p><u>AUTORISATION D'ACHAT - NOUVELLE POMPE À BOUES</u></p> <p>Proposé par Raymond Pilon et résolu d'acheter une nouvelle pompe à boues pour la station de transfert située près du ruisseau Stevenson sur la rue Front au montant de 3 200.\$ plus taxes. Le montant est alloué à partir du poste budgétaire : Entretien du réseau d'égouts.</p> <p>Adopté</p>
	<p><u>BIBLIOTHÈQUE</u></p>
061-03-2020	<p><u>RÉSEAU BIBLIO – PAIEMENT FINAL</u></p> <p>Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu de payer les cotisations du Réseau Biblio de \$452.16 \$ plus taxes du 1er janvier 2020 au 19 février 2020. La dépense est répartie à partir du poste budgétaire : Parcs et entretien de terrain de balle.</p> <p>Il est à noter que Jean-Pierre Landry prépare et envoie une lettre au nom de la Municipalité au sujet des autres articles facturés en expliquant que la municipalité ne paiera que les cotisations qui sont dues de janvier au 19 février 2020, et aucun paiement ne sera envoyé pour les autres dépenses relatives aux livres perdus, aux jumelles perdues et au laissez-passer de musée puisque tous les articles mentionnés ont été renvoyés selon les informations reçues de la bibliothécaire.</p> <p>Adopté</p>



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
LE 3 MARS 2020

	<u>DIVERS</u>
062-03-2020	<u>DEMANDE DE CRÉDIT POUR LES SERVICES MUNICIPAUX - VICTIMES DES INONDATIONS</u> Proposé par Raymond Pilon et résolu de ne pas accorder de crédit de taxes pour les services municipaux aux victimes des inondations de 2019, car ce crédit ne respecte pas les politiques municipales de taxation en vigueur. Adopté
	<u>INFO - NOUVEAU PROGRAMME HORIZON</u> Il est à noter que la Directrice générale, Sarah Bertrand informe le conseil qu'une subvention de 9 739 \$ pour l'installation d'un ouvre-porte automatique au Centre récréatif a été présentée par Mme Chazelas en juin 2019.
	<u>SÉCURITÉ</u>
063-03-2020	<u>RAPPORT MENSUEL DU CHEF ADJOINT DU SERVICE D'INCENDIE - FÉVRIER 2020</u> Proposé par Jean-Pierre Landry et résolu d'accepter le rapport mensuel du Chef adjoint des pompiers pour février 2020 tel que préparé par le Chef adjoint Gerry Graveline. Adopté
	<u>INFO – POS</u> Il est à noter que la Directrice générale, Sarah Bertrand, informe le Conseil de l'exigence légale selon laquelle les services d'incendie doivent mettre en place des procédures opérationnelles standardisées. Selon le ministère de la Sécurité publique, il n'est pas obligatoire, mais le Conseil pourrait décider de créer des POS pour des raisons de sécurité. La décision reste à prendre.
	<u>INFO — MISE À JOUR DES RADIOS MOBILES</u> Il est à noter que finalement, toutes les 7 radios mobiles ont besoin d'être mises à niveau. Toutefois, Excel Radio a échangé 2 anciens modèles pour 2 nouveaux. Par conséquent, l'achat radio final est resté à 5.
	<u>INFO – LOGICIEL POUR SSI</u> Il est à noter que la Directrice générale, Sarah Bertrand, informe le conseil de l'achat d'un nouveau logiciel de gestion des services de sécurité-incendie, de Solutions ICO qui sera utilisé pour les inspections, les rapports DSI et les appels d'incendie entre autres. Ce logiciel couvre également de nombreuses autres tâches qu'on retrouve au sein d'un service de sécurité-incendie.
	<u>CORRESPONDANCE</u> La correspondance est lue au Conseil.
064-03-2020	<u>MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD - FRAIS D'ADMINISTRATION POUR LES SERVICES</u>



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
LE 3 MARS 2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Campbell's Bay a ajouté des frais d'administration de 15 % concernant les services d'eau potable et d'égout offerts aux résidents de la Municipalité de Litchfield pour l'année d'imposition 2020 :

ATTENDU QUE la Municipalité de Litchfield refuse de payer lesdits frais d'administration;

ATTENDU QUE la Municipalité de Litchfield, par voie de résolution no 058-02-2020, demande que les frais d'administration soient réduits à 3 %;

Proposé par Suzanne Dubeau Pilon et résolu que la Municipalité de Campbell's Bay maintient les frais de service administratif à 15% pour les raisons suivantes:

QU'UN droit d'administration de 15% sur les services est un taux raisonnable et évidemment couramment utilisé pour les services fournis au sein de la MRC Pontiac (l'aide mutuelle en cas d'incendie est de 20%);

QUE les frais d'administration de 15 % basés sur le total des services fournis aux résidents de Litchfield représentent 2 % du budget d'administration total de Campbell's Bay;

QUE le Conseil de Campbell's Bay croie que les frais d'administration sont équitables pour les résidents de Litchfield et Campbell's Bay et demande donc que la facture de services envoyée soit payée telle qu'elle est préparée.

Adopté

065-03-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Tim Ferrigan et résolu de clore la réunion à 21h50.

Adopté

Copie originale signée
Maurice Beauregard
Maire

Copie originale signée
Sarah Bertrand
DGST